

*Cliquez sur le titre souligné
pour accéder au document*

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président du conseil, Dr Victor Goldbloom a tenu à souligner le départ prochain de M. David Levine, président-directeur général de l'Agence. En effet, le 23 février dernier, David Levine annonçait son intention de quitter l'Agence. Il occupait ses fonctions depuis août 2002. Dr Goldbloom a exprimé sa reconnaissance à l'égard de M. Levine en rappelant l'esprit de concertation et de respect qui a prévalu durant toutes ces années au sein du conseil. Il lui a offert ses souhaits les plus chaleureux pour un avenir intéressant et agréable, la bonne santé et surtout, il a lui rappelé de revenir souvent à l'Agence car sa présence à été fort appréciée.

Lire les communiqués de [l'Agence](#) et du [ministre de la Santé et des Services sociaux](#) annonçant le départ de M. David Levine.

RAPPORT DU P.-D.G.

Visites d'appréciation de la qualité du milieu de vie dans les centres d'hébergement

Le 12 mars dernier, le Dr Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux et Mme Dominique Vien, ministre déléguée aux Services sociaux, ont présenté quelques bonifications qui seront apportées au processus des visites d'appréciation de la qualité du milieu de vie dans les CHSLD pour améliorer les soins et les services aux personnes âgées. Les principales mesures d'amélioration sont :

- l'ajout de quatre nouveaux évaluateurs ministériels aux deux déjà en place;
- les visites d'appréciation de la qualité se feront maintenant sans préavis de 24 heures et ce, tous les 18 à 24 mois;
- l'évaluation de la qualité de l'alimentation selon de nouveaux critères tels que le goût, la variété des menus et la présentation des plats, se fera par les membres de l'équipe d'évaluation qui prendront un repas avec les résidents du CHSLD visité;
- les rapports des visites d'appréciation du milieu de vie dans les centres d'hébergement sont disponibles sur le site Web du MSSS au : http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/organisation/visites_appreciation/visitesPlansCHSLD.php
- le Bilan statistique du suivi des recommandations des visites d'appréciation de la qualité 2010-2011 est disponible sur le site Web du MSSS au : <http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.nsf/4b1768b3f849519c852568fd0061480d/76dc23506bdb0c06852579bf00479ab6?OpenDocument>

(Info du P.-D.G. - suite)

CSSS Cavendish : construction d'un nouveau CLSC à l'îlot Benny Farm

Le 28 février dernier, le Dr Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux et Mme Kathleen Weil, députée de Notre-Dame-de-Grâce et ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, en présence de M. David Levine, président-directeur général de l'Agence de Montréal, annonçaient la mise en chantier d'un nouvel immeuble à l'îlot Benny Farm, sur le territoire du CSSS Cavendish, afin de reloger les équipes du CLSC Notre-Dame-de-Grâce-Montréal-Ouest. Ce projet d'envergure permettra d'améliorer grandement la qualité, l'accessibilité et la sécurité des soins offerts à la population de l'Ouest de Montréal.

Plus de 10 millions de dollars pour la mise à niveau des équipements informatiques du réseau à Montréal

Le 9 mars dernier, M. Raymond Bachand, ministre des Finances et du Revenu et ministre responsable de la région de Montréal, annonçait au nom du ministre de la Santé et des Services sociaux, qu'une somme de 10 202 591 \$ serait engagée cette année dans le maintien des actifs informationnels du réseau de la santé et des services sociaux de la région de Montréal.

Évolution de la situation des salles d'urgence

Voir [l'état de situation](#)

Développement des services médicaux de 1^{re} ligne (GMF, clinique-réseau)

Voir [l'état de situation](#) et le document sur le statut des [cliniques médicales accréditées](#)

Faits saillants dans l'actualité

Voir [le document](#)

RÉSOLUTIONS

RAPPORT DU COMITÉ D'ALLOCATION DES RESSOURCES ET DE SUIVI DES ENTENTES DE GESTION

Approbation de ratification du contrat de services à intervenir entre l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et la firme Jolicoeur et Associés

Les membres du conseil d'administration ont approuvé la ratification du contrat de services accordé à la firme Jolicoeur et Associés dans le cadre d'un mandat pour [l'enquête d'évaluation de la satisfaction des Montréalais à l'égard de la langue de dispensation des services de santé et des services sociaux](#), pour un coût total autorisé de 167 350 \$.

Approbation relative à un contrat à intervenir avec la firme M3P Services-conseils pour l'engagement d'une ressource professionnelle dans le cadre des activités du Technocentre régional de Montréal

Les membres du conseil d'administration ont autorisé le président-directeur général, M. David Levine, à signer [le contrat à intervenir avec la firme M3P Services-Conseils](#) et approuver l'envoi d'un bon de commande pour l'engagement de M. Martin Paquin, conseiller en infrastructure, pour une période de deux ans, afin de combler les besoins technologiques, professionnels et d'affaires du Technocentre régional de Montréal, pour un montant de 292 100 \$.

(Résolutions - suite)

Approbation relative au renouvellement du contrat de services à intervenir avec la firme Logibec dans le cadre des activités du Technocentre régional de Montréal

Les membres du conseil d'administration ont autorisé le président-directeur général, M. David Levine, à signer [le renouvellement du contrat à intervenir avec la firme Logibec](#), pour une période de trois ans, afin d'assurer la continuité des services et support offerts au réseau, pour un montant de 184 871,69 \$.

Approbation relative au troisième versement du contrat entreprise de Microsoft incluant l'ajout de licences et de produits pour l'année 2011-2012

Les membres du conseil d'administration ont autorisé le président-directeur général, M. David Levine, à signer le [troisième versement du contrat Entreprise de Microsoft incluant l'ajout de licences et de produits](#) acquis au cours de l'année 2011-2012, pour un montant totalisant 182 956,34 \$.

Approbation relative au renouvellement du contrat à intervenir avec le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) dans le cadre de la gestion des opérations du Technocentre régional de Montréal

Les membres du conseil d'administration ont autorisé le président-directeur général, M. David Levine, à signer [le renouvellement du contrat à intervenir avec le Centre universitaire de santé McGill \(CUSM\)](#), pour une période d'un an, soit du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013, pour un montant de 4 998 259 \$. Le CUSM devra prioriser les activités selon les mêmes conditions de fonctionnement que le contrat précédent. La signature du renouvellement est conditionnelle à la disponibilité du budget requis en 2012-2013.

Approbation relative à [l'utilisation de la réserve régionale du maintien des actifs informationnels \(MAI\)](#) pour l'achat de cinq serveurs requis dans le cadre du déploiement du projet OACIS

Les membres du conseil d'administration ont autorisé le président-directeur général, M. David Levine, à utiliser la réserve régionale du maintien des actifs informationnels (MAI), pour un montant de 1 082 491,77 \$, afin d'y transférer l'acquisition des cinq serveurs requis dans le cadre du déploiement du projet OACIS.

Approbation relative à la signature d'un avenant au contrat avec la firme Centre d'information RX Ltée pour l'adaptation des systèmes des pharmacies dans le cadre des travaux du Dossier de santé du Québec (DSQ)

Les membres du conseil d'administration ont autorisé le président-directeur général, M. David Levine, à signer [l'avenant au contrat avec la firme Centre d'information RX Ltée](#) afin d'adapter les systèmes des pharmacies dans le cadre des travaux du DSQ et ce, pour un montant de 1 030 514 \$.

Approbation relative à un contrat à intervenir avec la firme INFO-DATA inc. pour l'intégration des services québécois d'information sur les médicaments SQIM-DSQ dans le cadre des travaux du Dossier de santé du Québec (DSQ)

Les membres du conseil d'administration ont autorisé le président-directeur général, M. David Levine, à signer [le contrat avec la firme INFO-DATA inc.](#) afin de procéder à l'intégration des services québécois d'information sur les médicaments SQIM-DSQ dans le cadre des travaux du DSQ et ce, pour un montant de 156 000 \$.

(Résolutions - suite)

Approbation relative au remplacement de la convention de marge de crédit (marge globale) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Les membres du conseil d'administration ont autorisé

1. QUE l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal soit autorisée à contracter un ou plusieurs emprunts à court terme auprès de Financement-Québec et à conclure à cette fin avec cette dernière une convention de prêt (la « [Convention de prêt à court terme](#) »);
2. QUE les emprunts à court terme ainsi contractés comportent les conditions et modalités suivantes :
 - a) le taux d'intérêt applicable sur les emprunts à court terme sera celui fixé dans la Convention de prêt à court terme suivant les modalités déterminées conformément au décret no 238-2000 du 8 mars 2000 du gouvernement concernant les critères de fixation de taux d'intérêt et la nature des coûts imputables sur les prêts consentis par Financement-Québec, tel que ce décret pourra être modifié ou remplacé de temps à autre;
 - b) le montant de l'encours des emprunts à court terme devant être contractés aux termes de la Convention de prêt à court terme ne devra, en aucun temps, excéder le montant autorisé de temps à autre par le ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu des lettres d'autorisation qu'il délivre; et
 - c) les emprunts à court terme devront être contractés uniquement pour les fins spécifiées dans les lettres d'autorisation du ministre de la Santé et des Services sociaux.
3. QU'aux fins de constater les emprunts à court terme contractés aux termes de la Convention de prêt à court terme, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal soit autorisée à émettre en faveur de Financement-Québec un billet global qui représentera de temps à autre le capital des emprunts à court terme ainsi contractés et dont le texte est en substance conforme au modèle de billet porté à l'Annexe de la Convention de prêt à court terme. L'encours total des emprunts à court terme représenté de temps à autre par ce billet global sera indiqué à l'Annexe 1 de ce billet.
4. QUE la Convention de prêt à court terme et le billet global, incluant son Annexe 1, soient approuvés et que n'importe lequel du président-directeur général, de la directrice générale adjointe, du président et du vice-président du conseil d'administration, soit autorisé pour et au nom de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, à signer la Convention de prêt à court terme et le billet global, à consentir à toutes clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à recevoir le produit net des emprunts à court terme ou, le cas échéant, à consentir à ce qu'il soit reçu par une personne qui sera désignée par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, à en donner bonne et valable quittance, à livrer le billet global, incluant son Annexe 1, à y apporter toute modification non substantiellement incompatible avec les présentes, à poser tous les actes et à signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.
5. QUE la présente résolution remplace toutes les résolutions antérieurement adoptées aux mêmes fins.

(Résolutions - suite)

Approbation des projets retenus en rénovations fonctionnelles mineures en CHSLD pour l'exercice 2011-2012

Les membres du conseil d'administration ont autorisé le programme proposé de rénovation fonctionnelle mineure en CHSLD pour l'exercice 2011-2012 tel que présenté dans le document [« Programme de rénovation fonctionnelle mineure en CHSLD – Exercice 2011-2012 »](#) et, tel que requis, d'en faire une recommandation favorable au MSSS.

Approbation de la répartition de l'enveloppe de financement complémentaire – Programme de maintien des actifs immobiliers pour l'exercice 2011-2012

Les membres du conseil d'administration ont autorisé l'Agence de Montréal à confirmer aux établissements les financements complémentaires décrits dans [la liste de dépôt no 1134](#) et de procéder aux engagements financiers requis.

RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

[Nomination au comité d'éthique de la recherche de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal](#)

Les membres du conseil d'administration ont nommé Mme Roseline Lambert, membre chercheur suppléant de l'Institut national de santé publique, au comité d'éthique de la recherche de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, pour un mandat d'une durée d'un an, en remplacement de Mme Maude Chapados pendant son congé de maternité.

Approbation d'une nouvelle date d'élection des membres du comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG)

Les membres du conseil d'administration ont accepté [la modification de la date d'élection des membres du comité de direction du Département régional de médecine générale \(DRMG\)](#) fixée au 13 juin 2012 (plutôt qu'en mai 2012), en dérogation à l'article 3.04 du Règlement sur la composition du comité de direction du Département régional de médecine générale, les modalités d'élection ou de nomination et la durée du mandat des membres.

PROCHAINES RENCONTRES

La prochaine rencontre du conseil d'administration aura lieu le mardi 1^{er} mai 2012 à 18 h à la salle 107 de l'Agence. La rencontre subséquente est prévue le 12 juin 2012.

info-ca est une publication de l'Agence de la santé et de services sociaux de Montréal

Pour tout commentaire ou renseignement
514 286-6500, poste 5612
agenceMtl-communications@ssss.gouv.qc.ca
ISSN 1718-1704 (imprimé)
ISSN 1718-1712 (en ligne)